



Initiative biodiversité

Pour la nature
et le paysage

L'Initiative biodiversité renforce la Suisse comme destination touristique



Brusio, TI (© Gataric Fotografie)

L'Initiative biodiversité garantit la sauvegarde de la qualité de paysages proches de la nature, du patrimoine bâti et de sites remarquables comme principal capital du tourisme en Suisse. Ces éléments sont en effet essentiels pour la valeur ajoutée touristique à long terme et doivent être mieux conservés. Pour cela, il faut renforcer les intérêts de la protection de la nature et des paysages comme le prévoit l'Initiative biodiversité. Cette initiative conduira ainsi à une augmentation de la qualité des projets et mettra en avant les solutions qui ménagent le mieux la nature, le paysage et la culture architecturale.

Protéger de beaux paysages, des bâtiments historiques et une belle nature

Une nature et des paysages intacts, ainsi qu'une architecture et des sites remarquables sont les éléments de base du potentiel touristique et revêtent donc une grande importance pour la destination touristique qu'est la Suisse. De nombreuses études montrent qu'une flore et une faune indigènes, des habitats naturels et des paysages intacts ont un effet positif sur la valeur ajoutée touristique. Il est dans l'intérêt du secteur touristique de préserver cet important capital et de protéger les espaces naturels contre la détérioration et l'enlaidissement. L'Initiative biodiversité protège ces valeurs naturelles, paysagères et culturelles afin de préserver des zones de détente et de loisirs pour nous et les générations futures et pour que la Suisse continue d'être une destination de vacances agréable.

Renforcer la protection de la nature et du paysage en faveur de la création de valeur touristique à long terme

L'intensification de l'utilisation des sols et les interventions actuelles dans le paysage ne font pas partie de l'utilisation traditionnelle des sols et se font souvent au détriment de la qualité du paysage. Le droit en vigueur ne tient pas compte du fait que de nombreuses petites interventions conduisent irréversiblement à une dégradation de la qualité paysagère ou à une perte de biodiversité. Les paysages dignes de protection doivent donc être pris en compte dans leur ensemble. Il faut s'engager ensemble contre l'enlaidissement de la Suisse et donc contre la perte de valeur ajoutée touristique. Pour cela, il faut renforcer les intérêts de la protection de la nature et du paysage en faveur de la création de valeur touristique à long terme. L'innovation, une bonne gestion des visiteurs et de meilleures conditions-cadres pour un tourisme proche de la nature permettent une meilleure utilisation des opportunités de ce secteur à long terme. Dans la perspective du changement climatique, c'est en particulier le tourisme d'été qui peut bénéficier des atouts de l'Initiative biodiversité. Il y a pratiquement toujours des alternatives qui ménagent et préservent la nature, le paysage et la culture architecturale lorsqu'il s'agit d'infrastructures énergétiques, de transport et tous les projets qui menacent le caractère unique de la Suisse.

L'Initiative biodiversité soutient le développement d'un tourisme qui préserve le paysage

Les projets touristiques gagneront en qualité grâce à l'initiative. Si les espaces non aménagés le restent autant que possible, cela donne de la place à un tourisme proche de la nature. Si les projets ménagent et protègent suffisamment les objets dignes de protection, et qu'ils sont compatibles avec les objectifs de protection, rien ne s'y opposera à l'avenir. L'Initiative biodiversité soutient un développement ou une utilisation appropriée ménageant le paysage – comme le tourisme proche de la nature.

L'Initiative biodiversité

- renforce la **protection de la biodiversité, du paysage et du patrimoine bâti** dans la Constitution fédérale,
- **préserve** ce qui est déjà protégé et **ménage** ce qui se trouve hors des objets protégés,
- garantit les **surfaces** et les **moyens** nécessaires pour la biodiversité.